

Droits accessoires inclus dans les droits de scolarité d'étudiant(e)s postsecondaires domestiques temps plein 2023-2024	
Frais d'équipement technologique	201,50 \$
Frais de rendement des étudiants et dossiers scolaires	35,78 \$
Sports et loisirs - Sports extra et intra muraux	43,22 \$
Sports et loisirs - Vipères	157,20 \$
Sports et loisirs - fonctionnement et immobilisation	84,40 \$
Soutien aux études - appui techno-pédagogique	71,60 \$
Orientation professionnel	101,28 \$
Édifices destinés aux étudiants	67,26 \$
Santé et consultation	112,54 \$
Frais de cartes d'identité des étudiants	13,00 \$
Sécurité sur les campus - prévention violence sexuelle	24,76 \$
Aide financière - informatisation de demandes de bourses	16,86 \$
Activités sociales	145,36 \$
Régimes de soins de santé et de soins dentaires	57,94 \$
Frais de fonctionnement de l'AGÉE	50,34 \$
Fonds de bourses	33,60 \$
Fonds du conseil des anciens	40,62 \$
Fédération canadienne des étudiants/étudiantes	19,72 \$
Total des droits accessoires	1 276,98 \$

Droits accessoires par cours - étudiant(e)s postsecondaires domestiques à temps partiel 2023-2024	
Frais d'équipement technologique	3,76 \$
Frais de rendement des étudiants et dossiers scolaires	1,86 \$
Soutien aux études - appui techno-pédagogique	3,81 \$
Orientation professionnel	3,36 \$
Santé et consultation	5,60 \$
Aide financière - informatisation de demandes de bourses	3,35 \$
Édifices destinés aux étudiants	3,34 \$
Sécurité sur les campus - prévention violence sexuelle	3,35 \$
Frais de fonctionnement de l'AGÉE	2,49 \$
Fonds de bourses de l'AGÉE	1,66 \$
Fédération canadienne des étudiants/étudiantes	0,12 \$
Fond du conseil des anciens	2,01 \$
Total des droits accessoires	34,71 \$